



Depuis sa création, l'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés) propose ses services gratuits à l'ensemble des étudiants et jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur :

- Formation aux techniques de recherche d'emploi
- Rencontres avec des professionnels
- Centre de documentation
- Offres de premier emploi
- Site Internet d'information sur l'emploi des jeunes diplômés **[www.afij.org](http://www.afij.org)**

En complément de ses services ouverts à tous, **l'AFIJ a développé des actions complémentaires pour les étudiants et jeunes diplômés handicapés qui rencontrent des difficultés dans leur accès à une première expérience professionnelle.**

**En région Centre, des « Actions pour l'Emploi des Etudiants Handicapés » sont menées avec le soutien de l'AGEFIPH.** Ces actions s'adressent aux étudiants et jeunes diplômés de moins d'un an de bac+1 à doctorat. Le but de cet accompagnement est :

- Le suivi personnel et individuel
- La définition d'un projet professionnel
- L'accès à un premier emploi
- L'aide à la recherche de stage
- L'accès à des formations en alternance

N'hésitez pas à vous inscrire et à consulter les sites Internet **[www.jd-handicap.info](http://www.jd-handicap.info)** ou **[www.afij.org](http://www.afij.org)**